

# L' écho du Mont



# Le mot du maire

Personne ne conteste la fuite du temps. Nous voici donc à l'aube de 2025

2024 fut marquée, au niveau politique, par les élections législatives et des résultats très contrastés.

Aucune majorité n'a émergé.

La difficulté de la nomination du 1<sup>er</sup> ministre ainsi que la dette abyssale de notre pays plongent celui-ci dans un climat d'incertitude économique, sociale et politique.

Malgré cela, les jeux olympique et paralympiques se sont tenus l'été dernier à Paris. Le public très nombreux a répondu présent. L'enthousiasme, le bonheur, la joie, ont fait de ces jeux, une grande réussite, et ont eu un retentissement mondial.

2024 fut aussi la célébration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la France.

A Gouhenans, celui-ci fut célébré avec un grand éclat le 16 septembre.

En collaboration avec les anciens combattants, cette cérémonie a été réhaussée par la présence des sapeurs-pompiers, des délégations du souvenir français, du détachement militaire de Belfort et la présentation de matériel militaire.

De nombreuses personnalités étaient présentes.

Un nombreux public a salué la qualité de la cérémonie. Le devoir de mémoire ne doit jamais être oublié et doit perdurer. Ceci en hommage à ceux qui se sont sacrifié pour notre liberté.

Dans un autre domaine, des investissements ont été réalisés :

La rue du stade a été l'objet de rénovation (pavage, bordures de trottoir...). Dans son ensemble nous avons un réseau routier en état.

Un problème récurrent : la propreté du cimetière.

L'interdiction d'employer tel ou tel désherbant nous limite dans notre intervention. Nous sommes à la recherche de solutions pérennes.

Pour 2025, des travaux sont envisagés dans la maison commune. Nous devons changer la plupart des fenêtres car celles-ci ne sont pas isolées.

Nous aurons certainement un budget voirie.

Au niveau de la communauté de communes du pays de Villersexel, après plusieurs phases de concertations, le dossier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se termine et sera porté à la connaissance des habitants.

En 2025-2026, la compétence « Eau-Assainissement » sera-t-elle dans le giron de la CCPV ? Et quel sera le prix de l'eau et de l'assainissement pour le citoyen ? Celui-ci devra être mesuré car de façon générale, le revenu des nos habitants est souvent modeste.

Nous avons un budget général dont une de ses composantes est la dotation de l'État. Celle-ci subira-t-elle des coupes sombres vu l'endettement catastrophique de l'État ?

2025 ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices mais nous devons garder la tête froide et avancer.

Et devant les difficultés, soyons unis et solidaires dans notre pays, notre village et bien sûr, nos familles.

A l'aube de la nouvelle année, le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et paix dans vos familles.

Meilleurs Vœux à tous.  
Le maire, Jean-Marie RONDEY

## Les décisions du conseil municipal

### Subventions versées aux associations

• Anciens combattants Gouhenans	250 €
• Secours catholique	50 €
• La joie de vivre	400 €
• ADMR	50 €
• Amicale des sapeurs-pompiers Villersexel	50 €
• Judo club Vy-lès-Lure	30 €
• AFM Téléthon	100 €
• Prévention routière	50 €

La commune a également participé à l'achat d'un véhicule pour les pompiers de Les Aynans pour la somme de 2000 €

Et pour la réalisation de la fresque réalisée par La Douche Froide, à Athesans pour la somme de 500 €

Accord cadre pris pour la fourniture de tickets restaurant en convention avec la Communauté de Communes du Pays de Villersexel

Versement d'une prime exceptionnelle du pouvoir d'achat aux 3 agents communaux

Validation du devis ONF portant sur le programme ordinaire 2024 ; pour un montant total HT de 40 623.23 €

Renouvellement de la convention avec la fourrière de la Communauté d'Agglo de Vesoul

Autorisation de poursuite donnée au maire pour le motif de « loyer impayé »

Approbation de l'état d'assiette et destination des coupes pour 2025, proposé par l'ONF

Renouvellement du groupe d'assurance statutaire

Modification des tarifs du bois de chauffage : 5 € le stère à fabriquer – 57 € le stère fabriqué et livré

Modification des tarifs de l'assainissement : 55 € (HT) la part fixe et 1.30 € le m<sup>3</sup> (HT) application au 1/1/25

Convention AMF APICO, couverture financière élus et personnel administratif

Renouvellement convention RGPD avec le centre de gestion 54

Validation du projet de remplacement de fenêtres du bâtiment mairie

## BUDGETS

### BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement	48021 €
Recettes de fonctionnement	48021 €

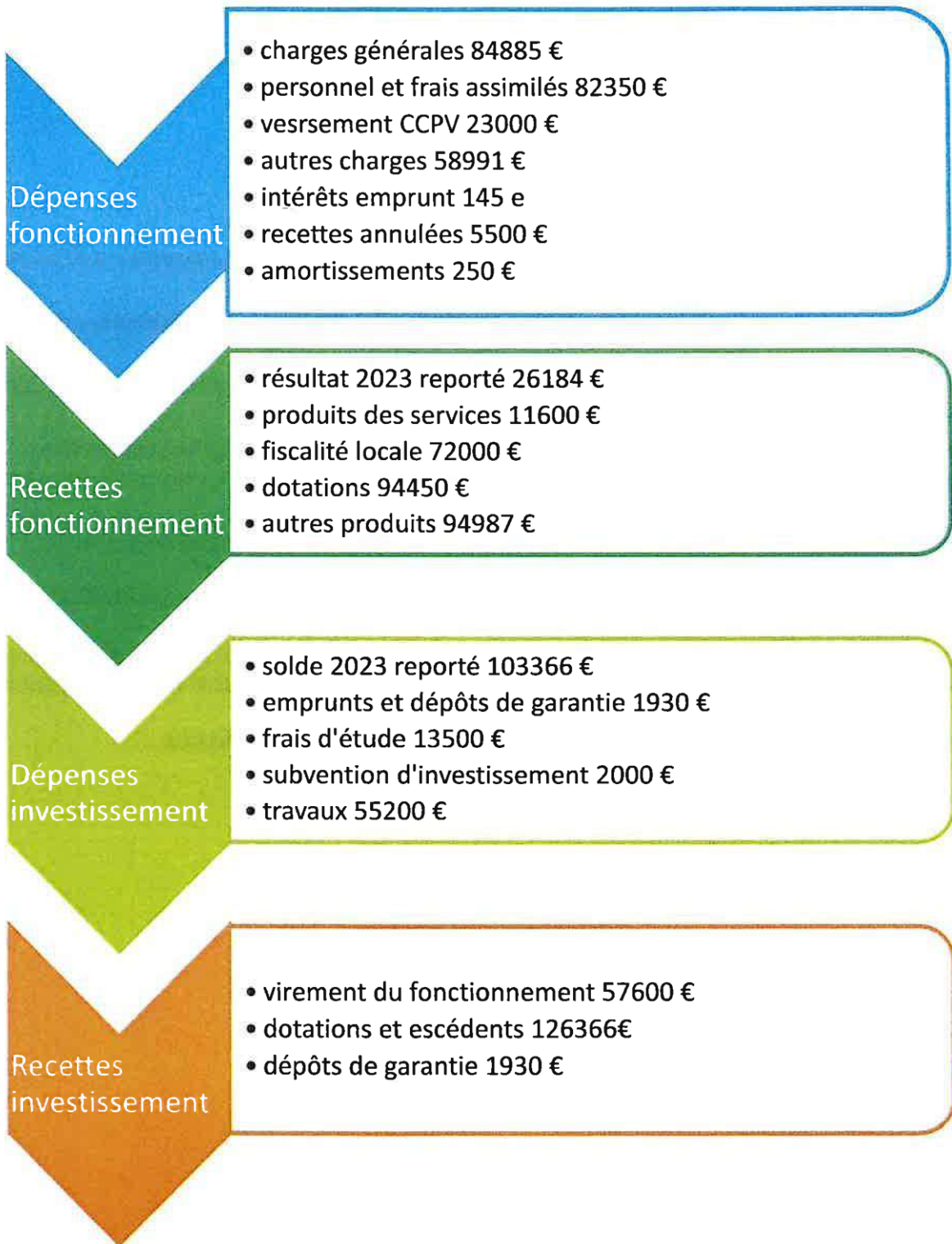
Dépenses d'investissement	29851 €
Recettes d'investissement	41347 €

### BUDGET FORET

Dépenses de fonctionnement	187387 € dont 73987 € reversés au budget communal
Recettes de fonctionnement	248627 € dont 163477 € de résultat positif de 2023

Dépenses d'investissement	87331 € dont 64700 € de travaux en forêt
Recettes d'investissement	87331 €

## BUDGET COMMUNAL





# Purement administratif



Pour vos démarches type carte d'identité, carte grise, impôts ..... ayez le réflexe France Services

Deux agents **France Services** vous accompagnent dans vos **démarches administratives**

## VILLERSEXEL

153 Rue François de Grammont

**RENDEZ-VOUS À PRIVILÉGIER**

Par téléphone : **09 79 22 67 88**  
[france.services@cc-villersexel.fr](mailto:france.services@cc-villersexel.fr)

## Nouveaux arrivants

N'oubliez pas de vous faire connaître et de venir vous inscrire en Mairie. Cela nous est utile, pour l'école, les cartes jeunes, les cérémonies ..... et c'est plus sympathique de vous connaître.

## Horaires d'ouverture

La mairie

Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi de 8h00 à 10h00

Jeudi de 16h00 à 18h00

(ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires si besoin)

L'agence postale communale

Lundi –Mercredi - Vendredi de 9h30 à 11h30

## Communication communale

4 moyens à votre service

### La distribution de papiers dans les boîtes aux lettres

- réalisée par les conseillers municipaux
- dans toutes les boîtes sauf pour les personnes inscrites sur la liste de diffusion

### La liste de diffusion

- anonymisée
- rapide
- transmission de votre adresse mail en mairie par le biais d'un formulaire sur simple demande

### Panneaupocket

- gratuit
- instantanée
- une application à télécharger sur vos téléphones mobiles

### Site internet - [Gouhenans.fr](http://Gouhenans.fr)

- mise à jour régulière
- informations pérennes

# Vos démarches d'urbanisme sur le territoire de la commune de Gouhenans

## Rappel des règles d'urbanisme

Les constructions de plus de 5 m<sup>2</sup> sont soumises à déclaration auprès de la mairie.

**De 5 à 20 m<sup>2</sup> :** déclaration préalable

ainsi que toute modification de l'aspect du bâti existant (changement de fenêtres, ravalement de façade, réfection toiture ...)

**Tolérance jusqu'à 40 m<sup>2</sup>** pour un ajout de construction à un bâtiment existant (en vertu du PLU communal)

**Au-delà de 20 m<sup>2</sup> :** permis de construire

Pour être informé sur la constructibilité d'un terrain, il convient de déposer une demande de certificat d'urbanisme opérationnel

Les dossiers peuvent être pré rempli sur internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Vous pouvez également retirer un dossier papier en mairie.

Les dossiers remplis et accompagnés des pièces nécessaires sont à déposer en mairie ou par mail sur [urbagouhenans@orange.fr](mailto:urbagouhenans@orange.fr)

**et il convient d'attendre l'autorisation délivrée par le service instructeur de Lure, pour commencer les travaux.**

Délais d'instruction quand le dossier est réputé complet :



Cu informatif : .....	1 mois
Cu opérationnel : .....	2 mois
Déclaration préalable : .....	1 mois
Permis de construire maison individuelle : .....	2 mois
Autres permis de construire et permis d'aménager : .....	3 mois

# Libération de Gouhenans

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

L'année 2024 est l'année de la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la France.

En effet, le 6 juin 1944 marque le jour du débarquement sur les plages de Normandie de nos alliés : américains, anglais, canadiens et l'armée du Général de Gaulle.

Le 15 août 1944 est le débarquement en Provence de l'Armée d'Afrique du Nord, franco-française, franco-américaine ainsi que l'armée B, de toutes origines et de toutes confessions.

La libération de la France est bien commencée !! Libération des bourgs, de grandes villes, de petits villages.

Le rouleau compresseur de la liberté est en route pour s'achever en Allemagne, par la reddition du régime nazi, le 8 mai 1945. Ceci au prix de millions de victimes.

Gouhenans, notre village, fut libéré le 16 septembre 1944 à 9h30 du matin ; l'idéologie mortifère du nazisme a donc été vaincue.

L'extrême droite allemande est détruite.

Souvenons-nous, 80 ans plus tard, des idéaux qui continuent de guider chacun de nos actes car ils constituent les fondements même de la paix et de la sécurité mondiale.

Quels sont-ils ?

Premièrement, nous soutenons l'intégrité territoriale des états souverains, les frontières ne peuvent être modifiées par la force.

Deuxièmement, nous rejetons tout recours à la force comme moyen de régler les différends. Notre objectif commun est de préserver et de maintenir la paix.

Troisièmement, nous respectons la liberté des états de définir les relations qu'ils souhaitent entretenir en matière de sécurité ainsi que leur droit de faire partie ou non d'alliance.

Quatrièmement, nous nous engageons à respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous, sans distinction, notamment la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance.

Cinquièmement, nous prônons l'accès de tous à des informations fiables ainsi qu'à un environnement de l'information numérique ouvert et sûr et sécurisé. Nous devons garantir un journalisme et une presse libre.

Nous plaidons en faveur d'échanges économiques pacifiques, des liens entre les peuples et de la coopération internationale afin de promouvoir la sécurité et la prospérité en Europe et dans le reste du monde.

Ces principes nous guident pour aider l'Ukraine à se défendre contre la guerre d'agression russe. Alors que les événements nous rappellent, de façon dramatique, que la paix n'est pas éternelle et que la sécurité n'est pas une évidence, il est plus que jamais nécessaire de redoubler d'efforts pour renforcer notre défense collective et notre capacité de dissuasion.

L'Otan a un rôle central dans la sécurité du continent européen et la défense européenne doit être plus solide, plus performante, pour contribuer à la sécurité mondiale.



Lorsque les soldats alliés ont débarqué en Normandie, ils n'avaient encore fait que quelques pas sur le long et héroïque chemin de la victoire. Cette victoire fut celle de la liberté et de tous les principes qui nous sont chers et qui sont menacés aujourd'hui.

Alors aujourd'hui, rendons hommage à tous ceux qui ont libéré notre territoire, notre village ainsi que tous les autres.

Nous ne vous oublierons jamais. Soyez-en certains.

Discours Jean-Marie RONDEY  
16/9/2024





## **Amicales des Anciens Combattants**

Après un été chaud, c'est par un automne pluvieux que l'amicale des anciens combattants s'est réunie le 8 novembre à 18h00 pour faire le point sur les activités 2024, sur l'effectif (18 adhérents à ce jour) avec l'adhésion de **Guy CAILLET** et de son fils **Frédéric CAILLET**. Malheureusement nous avons à déplorer la disparition de **Robert BULHER**, adhérent à notre amicale et à l'UNC depuis de nombreuses décennies qui nous a quitté le 28 novembre 2023. Nous avons eu un instant de recueillement dans la minute de silence demandée et observée. Gardons le souvenir d'une personne animée des valeurs que représente le drapeau Français.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs animations, nous avons organisé :

\* **les 20 et 21 avril 2024** sur le mont une buvette, une restauration rapide lors de la compétition « **TRIAL MOTO** ».

\* **Le 11 mai « Un concours de boules »** Belle journée ensoleillée

\* **Le 28 Juillet « un vide-grenier »** avec buvette et restauration sous chapiteau. Beaucoup de monde, ce qui a permis au passage la découverte du village pour des personnes qui ne le connaissaient et enchantées par le site (nous reviendrons a-t-on entendu).

\* **Le 14 septembre « une chorale »** - Un chœur d'hommes- dans l'église. Très peu de chaises libres. Prestation magnifique très applaudie et bien sûr :

\* **Le 16 septembre**, cérémonie devant le monument aux morts pour célébrer l'anniversaire de la libération du village avec la participation du **35<sup>ème</sup> RI de Belfort**, **l'harmonie des sapeurs-pompiers de Villersexel**, de **l'ensemble des sapeurs-pompiers de « LES AYNANS »**. Deux associations de véhicules militaires d'époque, les élus des environs (**Maires, CCPV, Conseil Départemental**), les associations patriotiques voisines avec leur drapeau. Cérémonie a été dirigée par un maître de cérémonie en la personne de **Mr Laurent MURET (Villersexel)**.

Après la montée de couleurs accompagnée par l'harmonie des pompiers.

Plusieurs prises de parole :

**Amélia PETITJEAN de GOUHENANS** pour la lecture d'une lettre d'un résistant condamné à mort ;

**Le Président des Anciens Combattants** pour retracer les phases et moments de cette libération,

**Le Maire de GOUHENANS** pour un discours sur les tragédies de cette époque 1939-1945,

Une célébration haute en couleurs-émouvante.

A l'issue de cette libération la municipalité a invité l'assemblée très nombreuse, au verre de l'amitié à la Salle polyvalente.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidées tout au long de l'année à la préparation de cette célébration. Anciens combattants, épouses et personnes bénévoles ainsi que la municipalité qui travaille toujours conjointement avec nous.

Faut-il laisser une tribune libre à ceux qui portent des systèmes de valeurs radicalement opposées aux nôtres.

*De quelle valeurs s'agit-il ? Le doute, poison insidieux s'insinue dans nos convictions. Nous serions coupables de porter dans nos veines les fondements de la démocratie, de la liberté de penser, de la liberté de s'exprimer, de la liberté d'être. Nous serions coupables de faire figurer depuis 1880 la devise « **Liberté, Egalité, Fraternité** » aux frontons de nos édifices publics.*

*Il serait tellement plus confortable de procéder d'une spiritualité unique régentant notre vie. En d'autres termes, nous dire quoi dire, quoi penser, quoi faire.*

*N'ayons pas la main qui tremble, sachons continuer à porter ces idéaux de liberté, pour lesquels nos anciens se sont battus, cette liberté inscrite dans notre ADN.*

*N'ayons pas peur, restons des acteurs engagés, motivés et dynamiques à toutes nos causes combattantes.*

La cérémonie du 11 novembre 2024 s'est déroulée en public en présence du Maire, **Jean-Marie RONDEY**, du conseil Municipal, des membres de l'amicale des anciens combattants, de la présence d'Elus du **VAL DE GOUHENANS** et de leur Président **Christian PLAISANCE**.

Les enfants, **Amélia PETITJEAN** et **Lisa LYAUTEY** de **GOUHENANS**, ont lu l'allocution du Ministre des Armées « **Sébastien LECORNU** ».

Les jeunes ont entonné la Marseillaise et le public s'est joint à eux.

Monsieur le Président des Anciens combattants a remercié chaleureusement **Amélia PETITJEAN** et **Alex LYAUTEY** pour la collecte des Bleuets de France.

En mémoire des combattants tombés pour notre liberté.... Ne les oublions pas....

*Le président*

*Christian PLAISANCE*



## LA JOIE DE VIVRE

Club du 3<sup>e</sup> âge (et même du 4<sup>e</sup> âge) la Joie de Vivre existe depuis 10 ans.

En offrant à ses adhérents un nombre d'activités variées, il leur permet de rompre la solitude si pesante et de renforcer les liens d'amitié entre ses membres.

Voici les activités de 2024.

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 11 janvier 2024 suivie d'un déjeuner préparé par la maison Roussel de CHASSEY-les-MONTBOZON.



Le jeudi 15 février nous avons fêté la chandeleur avec dégustation de crêpes.

Le 16 février, un concours de dictée a été organisé au club. Participation de 7 adhérents. A reconduire l'année prochaine.

Le 14 mars une sortie était prévue chez Berthe à SEVEUX avec déjeuner grenouilles. A l'occasion de la fête des mères une plancha a été appréciée.

Le 13 septembre, présentation de la gamme Florilège (Produits bien-être)

Déjeuner servi par un traiteur sélectionné par la société. La journée s'est terminée par les activités au club.



Le 20 septembre, un concours de pâtisserie a été organisé par Génération Mouvement. Mesdames BARBIER, CAILLET et GAUTHIER ont participé.

Sortie à Fougerolles le 25 octobre au cabaret La GABIOTTE. Un spectacle de Music-Hall nous a été présenté pendant le repas.

Le 21 novembre nous avons fêté le beaujolais nouveau. Très bonne ambiance.

Les après-midi du jeudi de chaque semaine permettent de réaliser différentes activités (jeux de cartes, de société, bricolage). Un goûter est servi en fin d'après-midi.

Cette année nous avons eu la tristesse de perdre deux adhérents, Nelly et Albert.

Vous pouvez nous rejoindre, vous serez les bienvenus

N'hésitez pas à contacter :

Michel CLEMENT au	06 87 56 90 26
Marie GRANDHAIE au	06 84 46 66 25
Alain NICOT au	03 84 20 14 04



## Repas des anciens : une réussite



Ce 14 décembre a réuni environ 90 personnes pour le repas des anciens. Une trentaine était originaire de villages extérieurs.

Tout ce beau monde s'est retrouvé vers 12 heures pour partager l'excellent repas concocté par Mmes Lucie Roussel et Marie Durand.

L'ambiance était à la convivialité et à la bonne humeur.

Nicolas, l'accordéoniste, et Roland, le guitariste, assuraient la partie musicale avec professionnalisme. Du tango à la valse, du twist au boléro, les danseurs ont évolué sur la piste tout au long de l'après-midi.

Le service était assuré par les conseillers municipaux. La décoration des tables a été réalisée par les dames du club « la Joie de Vivre ».

À l'issue de cette mémorable journée, vers 18 heures, chacun s'est promis de se retrouver l'année prochaine. Une telle journée a permis de conforter nos liens amicaux et de solidarité avec nos anciens.







# LA GOUHENAISE

Le club de boules a repris quelques couleurs cette année, en participant tout d'abord aux autres évènements organisés par l'amicale des anciens combattants, en particulier au concours de boules et au vide grenier.

Le club a organisé un concours de boules au mois d'août soutenu par des adhérents de l'amicale des anciens combattants pour preuve que ça peut marcher entre associations.

Aussi le club projette de faire un concours cette année au mois d'août la date n'étant pas encore définie suivant en cela le concours prévu par l'amicale des anciens combattants programmée le 17 mai.

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le vendredi 6 décembre, le bureau reste inchangé, mais toutefois la porte reste ouverte pour de nouveaux adhérents.

Le président  
Guy Caillet





Traitez les chats des  
rues comme si votre  
chat s'était perdu et  
n'arrivait pas à  
rentrer chez lui.



## Les Chat'nonymes

Cette année s'achève avec la capture de 2 chats errants, un matou déjà stérilisé mais non identifié dont le propriétaire est resté introuvable malgré nos recherches. Celui-ci a bénéficié d'une identification par puce électronique et adopté par une famille de **GOUHENANS**.

Merci à eux !



Ensuite c'est une minette errante ni identifiée, ni stérilisée qui a été prise en charge et relâchée sur son lieu de capture après mise en règle. Merci aux personnes qui la nourrissent et qui lui apportent un peu de confort.

Ces actions sont menées par la commune en collaboration avec « les Chat'nonymes » de **VILLERSERXEL**. La mairie bénéficie d'une aide de la fondation **Brigitte BARDOT** et **30 millions d'amis**. Grâce à cela nous pouvons limiter la prolifération de nos amis félins.

Merci à toutes les personnes dévouées à cette cause.

L'association « les Chat'nonymes » a participé au vide grenier du village, organisé par les anciens combattants de **GOUHENANS**, car pour exister elle a besoin de fonds. Nous remercions également tous ceux qui nous ont fournis de quoi tenir le stand de vente par leurs dons d'objets et vêtements, et qui nous ont consacré du temps lors de cette journée. Et enfin un grand merci aux acheteurs....

Pour rappel cette campagne de stérilisation a débuté en 2020 et c'est au total plus de 70 chats qui ont été pris en charge.

MERCI

Merci à Fabienne et à Hervé pour leur implication

